

***SOCIETE DE PRODUCTION
AGRICOLE TEBOULBA « SOPAT »***

**Rapports général et spécial du commissaire aux comptes
sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015**

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA
« SOPAT »

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs les actionnaires de la Société SOPAT

Rapport sur les états financiers

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous avons audité les états financiers ci-joints de la société SOPAT, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité, relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Justification de l'opinion avec réserves

1. Les immobilisations financières comprennent des créances sur deux précédentes parties liées, totalisant au 31 décembre 2015, un montant de 3 109 300 dinars, en principal, et dont le recouvrement nous semble incertain. Il s'agit, en l'occurrence, et d'une part, du reliquat d'une créance sur Monsieur Mohamed Lahmar d'un montant de 409 300 dinars, et d'autre part, d'un prêt à la société NUTRITOP d'un montant de 2 700 000 dinars. La société en question est en règlement judiciaire et la SOPAT ne dispose pas de garanties quant au recouvrement de ce prêt. Il en est de même pour les intérêts correspondants constatés à hauteur de 468 989 dinars et devant être supportés, par les trois principaux propriétaires de NUTRITOP, en vertu d'un précédent accord entre les parties.

De plus, le solde de l'avance commerciale faite par la SOPAT à la société NUTRITOP s'élève au 31 décembre 2015, à 512 853 dinars.

En l'absence d'évidences sur l'existence de garanties suffisantes, pour le recouvrement de ces actifs, nous ne pouvons nous prononcer sur leur valeur de réalisation.

2. La société n'a pas procédé à un inventaire physique de ses immobilisations corporelles au 31 décembre 2015 et le compte « immobilisations en cours » comprend des dépenses antérieures à l'exercice 2013 pour un montant de 794 898 dinars, relatif à des travaux de construction dont la réalité n'a pas été démontrée.

3. Les stocks de la société arrêtés au 31 décembre 2015, comprennent des produits finis congelés pour une valeur totale de 3 826 858 dinars. Compte tenu des mauvaises conditions de stockage d'une partie de ces produits, totalisant un montant de 1 697 473 dinars et de l'impossibilité conséquente de procéder à leur inventaire physique, nous ne pouvons nous prononcer quant à leur valeur recouvrable.

4. Les autres actifs courants comprennent au 31 décembre 2015, une créance sur la société AVITOP, d'un montant de 367 000 dinars, résultant d'un ensemble de décaissements non justifiés, opérés en 2013. Bien que la SOPAT ait engagé les actions nécessaires pour recouvrer cette créance, nous ne disposons pas à ce jour, d'informations de nature à nous donner une assurance suffisante quant à l'issue favorable de telles actions.

Par ailleurs, la SOPAT a été contrainte de décaisser au cours de l'exercice 2015, un montant de 200 000 dinars pour répondre d'un précédent contrat de portage d'actions et s'est trouvée, en conséquence, actionnaire de la société AVITOP. Le recouvrement de ce montant nous semble incertain et aucune provision n'a été constatée à ce titre.

5. Les comptes clients et comptes rattachés comprennent des créances relatives à des chèques et des effets retournés impayés et dont le montant total s'élève au 31 décembre 2015, à 7 131 064 dinars. Ce montant a été provisionné à hauteur de 2 780 442 dinars, des garanties, en cours d'enregistrement, ont été obtenues pour le paiement d'un montant de 3 110 144 dinars et un montant de 447 952 dinars a été recouvré après la date de clôture de l'exercice 2015. En l'absence d'informations suffisantes sur les possibilités de recouvrement du reliquat de ces créances douteuses, soit pour un montant de 792 526 dinars, une incertitude pèse sur le caractère recouvrable de ce montant.

6. La société a procédé à la vente de produits transformés sans tenir compte de la taxe sur la valeur ajoutée correspondante, en se prévalant d'une pratique du secteur dans ce sens. Le montant non facturé de cette taxe, au vu des textes en vigueur, est estimé au 31 décembre 2015, à 1 038 254 dinars et le risque fiscal qui en résulte, n'a pas été provisionné.

7. Le paiement des commissions sur ventes dont le montant s'élève au 31 décembre 2015, à 836 010 dinars, n'a pas été soumis à la retenue à la source fiscale conformément à la réglementation en vigueur. Le risque fiscal correspondant est estimé à 125 401 dinars sans tenir compte des pénalités de retard.

8. Les comptes d'actifs courants comprennent une créance sur la partie liée, la société Centrale des Viandes Rouges « CVR » qui, diminuée d'une dette à l'égard de celle-ci, totalise un montant net de 389 553 dinars au 31 décembre 2015. Cette société est en cessation d'exploitation et sa situation financière semble être compromise. Le recouvrement de ladite créance est incertain et aucune provision n'a été constatée à ce titre au niveau du résultat de l'exercice 2015.

Opinion

A notre avis, sous réserve des incidences financières des observations évoquées au paragraphe 'Justification de l'opinion avec réserves', les états financiers ci-joints, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOPAT au 31 décembre 2015, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes en vigueur du système comptable des entreprises.

Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les observations suivantes :

Les pertes cumulées de la société telles qu'elles apparaissent au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015, dépassent la moitié de son capital social et l'augmentation de capital réalisée en 2016, ne permet pas de remédier à cette situation. La société se trouve de ce fait, soumise à l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

La société a conclu en 2009 avec la société AVITOP, partie liée à cette date, une promesse pour l'achat d'un parc roulant d'une valeur estimée par expertise directe, à 883 500 dinars. Le montant en question a été versé à la société AVITOP dans sa globalité, au cours de l'exercice 2010 et les biens en question sont en exploitation effective par la SOPAT. Ils ont été constatés en comptabilité parmi les immobilisations de la société et amortis en conséquence, à partir du 1^{er} janvier 2011. Bien que le matériel en question soit totalement amorti au 31 décembre 2015, leur propriété par la société n'est toujours pas acquise à cette date.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons procédé également, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2015.

Nous avons procédé également, dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter davantage notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.

Il est à signaler, en outre, que nous n'avons pas eu d'évidence sur le fonctionnement effectif du comité permanent d'audit de la société, au sens des dispositions de l'article 256 bis du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 8 juin 2015



ACFI Audit & Consulting
Hechmi ABDELWAHED

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA
« SOPAT »
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires de la Société SOPAT

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base d'informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. CONVENTIONS NOUVELLEMENT CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2015

GALLUS (société mère)

La SOPAT a émis des billets de trésorerie souscrits par la société mère GALLUS, au cours de l'exercice 2015, le détail des billets de trésorerie émis est présenté dans le tableau ci-dessous :

Montant	Date d'émission	Taux	Période en jours
2 000 000	28/11/2015	4,75%	30
2 000 000	08/12/2015	4,75%	30
2 000 000	27/12/2015	4,75%	30

Ces conventions sont autorisées par le conseil d'administration du 3 juin 2016 et soumises à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

La Centrale Des Viandes Rouges (filiale de GALLUS)

La société SOPAT a supporté des charges de fonctionnement de la société La Centrale Des Viandes Rouges CVR, partie liée, à hauteur de 46 471 dinars.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 3 juin 2016 et soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

Le montant sus-indiqué vient s'ajouter aux avances faites au cours des exercices précédents, totalisant 254 483 dinars. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 11 juin 2015 et approuvée par les assemblées générales précédentes des actionnaires.

Autres conventions

La SOPAT a signé un contrat de prêt avec l'Arab Tunisian Bank en date du 11 août 2015 pour une valeur de 1 500 000 dinars.

La SOPAT a également signé un avenant au contrat de prêt hypothécaire avec nantissement sur fonds de commerce et matériels en date du 3 juin 2015 en augmentation de son enveloppe de crédits de gestion pour une valeur totale de 3 550 000 dinars

Ces contrats ont été autorisés au préalable par le conseil d'administration du 13 décembre 2014 et approuvés par l'assemblée générale des actionnaires.

II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS

L'ensemble des contrats de prêts signés par la SOPAT, avant l'exercice 2015, avec diverses banques prêteuses et dont les montants non encore remboursés apparaissent au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015, ont été approuvés en leurs temps, par les précédentes assemblées générales des actionnaires.

III. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS SES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint ont été fixés par décision du Conseil d'Administration réuni le 13 décembre 2014. La charge salariale brute correspondante, hors charges sociales, s'est élevée au titre de l'exercice 2015, à 105 113 dinars.

En outre Le Directeur Général Adjoint a droit à un quota mensuel de carburant de 500 litres, ainsi qu'à un véhicule de fonction.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sont détaillés au niveau du tableau ci-dessous (données en dinars) :

Montants bruts en Dinars	Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Salaires	105 113	
Total	105 113	

Par ailleurs, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités et nos examens n'ont pas révélé la réalisation de telles autres opérations.

Tunis, le 8 juin 2015



ACFI Audit & Consulting
Hechmi ABDELWAHED

ETATS FINANCIERS

SOPAT SA
BILAN
(exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	31-déc-15	31-déc-14
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisé			
Immobilisations incorporelles	3	773 684	766 513
Amortissements		(461 973)	(410 077)
Immobilisations corporelles	3	38 470 032	37 137 494
Amortissements		(24 800 490)	(22 836 717)
Immobilisations financières	4	3 129 455	3 118 413
Total des actifs immobilisés		17 110 708	17 775 625
Total des actifs non courants		17 110 708	17 775 625
ACTIFS COURANTS			
Stocks	5	9 714 595	6 645 590
Clients et comptes rattachés	6	23 065 810	22 173 018
Provisions		(8 307 109)	(6 727 286)
		14 758 701	15 445 732
Autres Actifs Courants	7	6 849 477	7 705 274
Provision	8	(3 112 437)	(3 163 884)
		3 737 040	4 541 390
Placements et autres actifs financiers		621 697	621 697
Provision		(57 073)	(57 073)
	9	564 624	564 624
Liquidités et équivalents de liquidités	10	22 228	64 392
Total des actifs courants		28 797 187	27 261 727
TOTAL DES ACTIFS		45 907 896	45 037 352

SOPAT SA
BILAN
(exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31-déc-15	31-déc-14
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 993 750	12 993 750
Réserves		5 141 609	5 141 609
Autres capitaux propres		29 772	44 659
Résultats reportés		(17 720 881)	(10 723 338)
Modifications comptables	11	(3 641 848)	(3 641 848)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(3 197 598)	3 814 832
Résultat de l'exercice		(6 583 713)	(6 997 544)
Total des capitaux propres avant affectation	12	(9 781 311)	(3 182 712)
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	13	5 970 361	5 718 413
Total des passifs courants		5 970 361	5 718 413
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	21 139 955	19 030 658
Autres passifs courants	15	6 982 707	9 822 812
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	21 596 185	13 648 181
Total des passifs courants		49 718 847	42 501 651
Total des passifs		55 689 207	48 220 064
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		45 907 896	45 037 352

SOPAT SA
ETAT DE RESULTAT
 (exprimé en dinars)

	Notes	31-déc-15	31-déc-14
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	60 966 526	55 424 162
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		60 966 526	55 424 162
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et des encours	18	3 067 314	2 661 240
Achats matières premières consommés	19	(51 307 438)	(46 993 290)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(4 802 022)	(3 966 373)
Charges de personnel	21	(4 693 802)	(4 530 934)
Dotations aux amortissements et aux provisions	22	(3 642 067)	(3 204 390)
Autres charges d'exploitation	23	(4 595 403)	(4 412 541)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(65 973 423)	(60 446 288)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(5 006 897)	(5 022 127)
Charges financières nettes	24	(1 736 078)	(1 873 956)
Produits des placements	25	3 832	157 380
Autres gains ordinaires	26	270 078	171 668
Autres pertes ordinaires		(53 370)	(375 572)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		(6 522 435)	(6 942 608)
Impôts sur les bénéfices		(61 278)	(54 936)
RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		(6 583 713)	(6 997 544)

SOPAT SA
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
 (exprimé en dinars)

	<i>Notes</i>	<i>31-déc-15</i>	<i>31-déc-14(*)</i>
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		(6 583 713)	(6 997 544)
Ajustements pour			
Amortissements et provisions	27	3 544 045	2 993 183
Quote-part subvention rapportée au compte de résultat		(14 886)	(14 886)
Plus ou moins-value de cession			62 030
Variation des			
Stocks	28	(3 069 005)	(2 520 998)
Clients	29	(892 793)	(8 291 232)
Autres actifs courants et financiers	30	1 045 797	14 038 415
Fournisseurs d'exploitation	31	2 109 297	(1 143 189)
Autres passifs courants	32	(2 756 070)	(667 728)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(6 617 329)	(2 541 948)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(831 507)	(862 055)
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		(11 041)	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		(842 548)	(862 055)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissements d'emprunts / crédits de gestion	34	5 800 000	6 802 024
Remboursements d'emprunts / crédits de gestion	35	(2 543 665)	(4 353 266)
Remboursement des créances			2 606 701
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		3 256 335	5 055 459
VARIATION DE TRESORERIE		(4 203 542)	1 651 456
Trésorerie début de l'exercice		(4 695 040)	(6 346 496)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	36	(8 898 582)	(4 695 040)

(*) les données comparatives de l'exercice 2014 ont été ajustées. Les ajustements sont détaillés dans la note 37

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA**« SOPAT »****NOTES AUX ETATS FINANCIERS****ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

(Les données sont exprimées en dinars)

Note 1. Présentation de la société, son activité et son capital

La société SOPAT a été créée en 1987, sous la forme d'une S.A.R.L, avec pour objet principal, la production de la viande de poulet, de dinde et de la charcuterie ainsi que la transformation des produits de volaille.

En novembre 1989, la "SOPAT" a été transformée en société anonyme.

Son capital social a connu plusieurs augmentations pour atteindre le 18 novembre 2003, 7 386 290 dinars divisés en 738 629 actions de 10 dinars chacune, libérées dans leur intégralité. Sur proposition du conseil d'administration du 24/03/2007, l'assemblée générale extraordinaire de la SOPAT tenue le 06/09/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché boursier à la BVMT. La même assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la SOPAT de 2 613 710 dinars en numéraires pour le porter à 10 000 000 dinars divisés en 2 000 000 actions de 5 dinars chacune libérées dans leur intégralité. Ce capital a été ramené en 2008 à 10 500 000 dinars par incorporation de réserves. En date du 9 février 2010, il a été décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 dinar et l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2010 a décidé de nouveau, d'augmenter le capital en numéraires de 1 312 500 dinars pour le porter à 11 812 500 dinars.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 juillet 2012 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 1 181 250 dinars, pour le porter de 11 812 500 dinars à 12 993 750 dinars, et ce, par l'émission de 1 184 250 actions gratuites nouvelles d'un dinar de nominal chacune.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2015, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 12 993 750 dinars à 18 191 250 dinars. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

La SOPAT est assujettie partiellement à la TVA.

Note 2. Principes comptables adoptés**2.1. Déclaration de conformité**

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Celui-ci comprend le prix d'acquisition majoré de tous les frais accessoires. Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Amortissements	
	Durée	Pourcentage
Logiciels	3 ans	33%
Fonds de Commerce	20 ans	5%
Droit au bail	20 ans	5%
<u>Constructions</u>		
1- Centres d'élevage	20 ans	5%
2- Nouvel abattoir	20 ans	5%
<u>Matériel</u>		
1-D'exploitation	10 ans	10%
2-D'élevage	3 ans	33%
3-Roulant	5 ans	20%
Équipement de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	7 ans et 3 ans	15% et 33%
Installations Générales, Agencements et Aménagements	10 ans	10%

Les immobilisations de faible valeur, inférieure à 200 dinars, sont amorties sur une année.

2.3. Immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé, les titres immobilisés (titres de participations) considérés comme étant détenus par la société de façon durable, les prêts à long et moyen termes et les dépôts et cautionnements versés.

2.3. Valeurs d'exploitation

La société procède à la comptabilisation du stock des produits finis selon la méthode du coût de production. Le cheptel est valorisé au coût d'achat majoré d'une quote-part des coûts directs et indirects pouvant être raisonnablement rattachés au cycle d'élevage des poussins ou des dindonneaux. Les matières premières, les pièces de rechange et les autres approvisionnements sont évalués sur la base des derniers prix d'achat (FIFO).

2.4. Taxes sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation ;

- des produits en hors taxes,
- des charges liées directement à la charcuterie en hors taxes,
- des autres charges au prorata du taux de déduction conformément aux dispositions de l'article 9 §2 du code de la TVA.

Il en est de même pour les investissements.

Note 3. Immobilisations corporelles et incorporelles

	<i>Immobilisations</i>			<i>Amortissements</i>			<i>valeur comptable</i>
	<i>début de période</i>	<i>Acquisition</i>	<i>fin de période</i>	<i>début de période</i>	<i>Dotation</i>	<i>fin de période</i>	
Logiciels	111 994	7 172	119 166	83 772	24 325	108 098	11 068
Fonds de commerce	508 418		508 418	223 039	20 265	243 305	265 113
Droit au bail	45 248		45 248	25 949	2 262	28 211	17 037
Concession marque et brevet	100 853		100 853	77 316	5 043	82 359	18 494
Total	766 513	7 172	773 684	410 077	51 896	461 973	311 711

	<i>Immobilisations</i>			<i>Amortissements</i>			<i>valeur comptable</i>
	<i>début de période</i>	<i>Acquisition</i>	<i>fin de période</i>	<i>début de période</i>	<i>Dotation</i>	<i>fin de période</i>	
Terrains	2 103 203		2 103 203				2 103 203
Constructions	15 339 329	41 742	15 381 072	7 726 158	725 314	8 451 472	6 929 600
Matériels et outillages	13 667 100	445 423	14 112 523	10 767 254	707 854	11 475 108	2 637 415
Matériels Roulants	3 010 431	627 056	3 637 487	2 389 778	465 011	2 854 788	782 698
Equipement de bureau	221 476	16 108	237 584	172 688	8 489	181 177	56 407
Matériel Informatique	366 000	26 659	392 659	337 265	18 024	355 290	37 369
Installation Gle. Agencement Aménagements							
Divers	1 635 106	80 886	1 715 992	1 443 574	39 081	1 482 655	233 337
Immobilisations corporelles en cours	794 848	94 665	889 513				889 513
Total	37 137 494	1 332 538	38 470 032	22 836 717	1 963 773	24 800 490	13 669 542

Note 4. Immobilisations Financières

	31/12/2015	31/12/2014
Prêt NUTRITOP	2 700 000	2 700 000
Créances financières (Mohamed Lahmar)	409 300	409 300
Dépôts et cautionnements	20 145	9 104
Participation Nutritop	10	10
Total	3 129 455	3 118 413

Note 5. Stocks

	31/12/2015	31/12/2014
Matières premières (Aliments, matières pour produits transformés...)	1 244 661	1 119 306
Emballages et matières consommables	172 418	296 081
Cheptel	4 108 678	3 642 594
Produits finis (volailles et dérivés)	4 188 838	1 587 609
Total	9 714 595	6 645 590

Note 6. Clients et comptes rattachés

	31/12/2015	31/12/2014
Clients ordinaires	6 380 954	10 700 448
Chèques en caisses	457 524	1 099 463
Clients, effets à recevoir	280 910	825 631
Effets et chèques impayés	7 131 064	4 726 768
Clients Douteux	6 963 666	2 262 105
Chèques en garantie	1 117 415	2 558 604
Clients, factures à établir	734 985	
Total	23 065 810	22 173 018
Provision pour :		
Clients douteux (*)	(5 501 950)	(4 413 648)
Chèques et effets impayés	(2 780 441)	(2 313 638)
Chèques et effets en caisse	(24 718)	
Total	(8 307 109)	(6 727 286)

(*) La provision présentée en 2014 en tant que provision pour clients ordinaires pour une valeur de 2 151 543 dinars a été reclassée en 2015 en provision pour clients douteux.

Note 7. Autres Actifs Courants

	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs débiteurs	3 092 680	4 109 431
Personnel avances et acomptes	58 125	51 616
Etat subvention à recevoir	27 300	27 300
État impôt sur les bénéfices (excédent)	939 026	778 428
TVA déductible	129 558	68 781
Débiteurs Divers	774 302	309 586
Société RAVY	498 290	498 290
Produits à recevoir	104 362	71 502
Charges constatées d'avance	54 953	113 092
Débiteurs parties liées (CVR, Nutritop)	512 853	954 711
Compte d'attente	657 536	722 536
Total	6 849 477	7 705 274

Note 8. Provisions pour Dépréciation des Autres Actifs Courants

Provision des fournisseurs débiteurs	2 086 404	2 137 851
Provisions RAVY	498 290	498 290
Provisions comptes débiteurs	527 743	527 743
Total	3 112 437	3 163 884

Note 9. Placements

	31/12/2015	31/12/2014
Banque Tunisienne de Solidarité (1997)	54 073	54 073
Banque du Sud (1997)	3 000	3 000
Créance LAHMAR HOLDING	95 635	95 635
Intérêts courus sur créances LH et ML	468 989	468 989
Total	621 697	621 697
Provision titres BTS et BANQUE DU SUD	(57 073)	(57 073)
Total	564 624	564 624

Note 10. Liquidités et Equivalents de Liquidités

	31/12/2015	31/12/2014
Banques	5 573	44 380
Caisses	16 654	20 011
Total	22 228	64 392

Note 11. Modifications comptables

Les modifications comptables ont été constatées au cours de l'exercice 2013. Elles résultent particulièrement de la correction de l'impact de diverses fraudes commises au cours des exercices 2012 et antérieurs, à hauteur de 3 065 469 dinars et d'autres corrections de divers comptes, à hauteur de 576 379 dinars.

Note 12. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Subvention d'investissement	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31/12/2014	12 993 750	742 639	4 122 880	44 658	276 090	(10 723 338)	(3 641 848)	(6 997 544)	(3 182 712)
Résultat exercice 2014						(6 997 544)		6 997 544	
Subvention d'investissement				(14 886)					(14 886)
Résultat exercice 2015								(6 583 713)	(6 583 713)
Capitaux propres au 31/12/2015	12 993 750	742 639	4 122 880	29 772	276 090	(17 720 881)	(3 641 848)	(6 583 713)	(9 781 311)

Notes 13. Emprunts

	31/12/2015	31/12/2014
Amen Bank	160 715	375 000
BIAT	3 103 948	3 900 000
Emprunt Leasing	537 457	
Attijari Bank	1 062 977	1 443 413
ATB Mahdia	1 105 263	
Total	5 970 361	5 718 413

Notes 14. Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs d'exploitation	7 440 945	6 889 629
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	10 933 193	8 591 473
Fournisseurs d'Immobilisations	57 173	57 173
Fournisseurs, factures non parvenues	2 708 645	3 492 384
Total	21 139 955	19 030 658

Notes 15. Autres passifs courants

	31/12/2015	31/12/2014
Avances clients	59 215	635 742
Personnel, rémunérations dues	234 988	574 826
Provision / congés à payer	241 741	336 443
État, impôts et taxes	2 078 681	4 128 038
Actionnaires opérations sur capital	2 100	2 100
Administrateurs jetons de présence	75 000	75 000
CNSS	636 125	257 511
Créditeurs divers	327 513	396 499
Ristournes et avoirs à établir	1 043 631	898 985
Provisions pour risques et charges	1 911 105	2 146 290
Créditeurs parties liées (CVR, Nutritop, Avitop, Gallus)	372 607	371 376
Total	6 982 707	9 822 812

Notes 16. Concours bancaires et autres passifs financiers

	31/12/2015	31/12/2014
Crédits de gestion	4 920 000	4 620 000
Crédit à moins d'un an	7 495 306	4 211 385
Leasing échéance à -1 an	118 670	
Intérêts Courus	141 399	57 364
Banques	8 920 810	4 759 432
Total	21 596 185	13 648 181

Notes 17. Revenus

	31/12/2015	31/12/2014
Ventes de dérivés de volailles	49 713 354	42 976 944
Ventes aliments de Cheptel	8 367 385	9 307 951
Ventes poussins d'un jour	2 337 129	2 256 912
Prestations de services	4 519	56 173
Revenus de restauration	489 338	784 123
Autres Ventes	54 800	42 058
Total	60 966 526	55 424 162

Notes 18. Variation des stocks des produits finis et des encours

	31/12/2015	31/12/2014
Produits finis	2 601 230	1 322 815
Cheptel	466 084	1 338 425
Total	3 067 314	2 661 240

Note 19. Achats matières premières consommés

	31/12/2015	31/12/2014
Achats volailles	2 990 128	2 519 098
Achats poussins d'un jour	2 109 634	2 306 949
Achats aliments (maïs, soja, cmv...)	24 780 719	22 311 068
Achats matières pour produits transformés	1 239 515	1 591 273
Prestations de services (NUTRITOP)	1 561 448	1 219 619
Prestations de services (éleveurs)	1 151 338	914 337

Frais de transport sur achat	420 424	313 785
Variation des stocks	(56 276)	463 488
Achats Poulets vivants	17 110 603	15 353 672
Total	51 307 438	46 993 290

Note 20. Achats autres approvisionnements consommés

	31/12/2015	31/12/2014
Matières consommables	1 943 366	1 863 563
Achats Emballages	1 190 368	966 741
Consommation d'électricité	720 463	694 345
Consommation d'eau	181 240	149 684
Produits Désinfectants	86 807	121 264
Charge de Gaz	463 950	353 935
Fournitures de bureau	59 905	48 339
Achats Tenues de Travail	101 011	91 749
Variation des stocks AP	54 584	(323 246)
Total	4 802 027	3 966 373

Notes 21. Charges de personnel

	31/12/2015	31/12/2014
Salaires et compléments de salaires	4 002 755	3 959 648
Charges sociales légales	691 046	571 286
Total	4 693 802	4 530 934

Note 22. Dotations aux amortissements et aux résorptions

	31/12/2015	31/12/2014
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 015 669	1 856 235
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	1 579 824	
Dotation aux provisions pour risques et charges		791 432
Dotation aux provisions pour dépréciation	46 575	556 723
Total	3 642 067	3 204 390

Notes 23. Autres charges d'exploitation

	31/12/2015	31/12/2014
Loyers	629 412	367 359
Entretien	415 517	801 353
Assurance	101 638	89 544
Services extérieurs	234 949	187 027
Honoraires	138 931	215 707
Publications et relations publiques	607 889	422 603
Frais de transport sur vente	1 427 719	1 147 464
Carburant	699 300	670 380
Mission réception et déplacement	31 535	25 053
Frais postaux et de télécommunication	55 889	56 485
Services bancaires	70 471	212 234
État impôts, taxes et versements assimilées (TFP, FOPROLS, TCL...)	182 153	217 332
Total	4 595 403	4 412 541

Notes 24. Charges Financières Nettes

	31/12/2015	31/12/2014
Charges financières sur emprunts LMT	468 768	284 255
Intérêts / Billets de Trésorerie	66 162	35 044
Charges financières sur financement de stock	258 505	244 550
Charges financières sur comptes débiteurs	642 979	799 834
Frais d'escomptes	261 885	336 569
Intérêts de retard	12 515	147 225
Pertes de change	7 460	9 920
Charges financières /leasing	22 308	17 015
Gain de change	(4 504)	(457)
Total	1 736 078	1 873 956

Notes 25. Produits des placements

Ces produits s'analysent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts sur Créances LH et Med Lahmar		129 480
Autres	3 832	27 900
Total	3 832	157 380

Notes 26. Autres gains ordinaires

	31/12/2015	31/12/2014
Profit exceptionnel	255 192	18 987
Quote part subvention inscrite au compte résultat	14 886	14 886
Reprise sur provisions clients		137 795
Total	270 078	171 668

Note 27. Ajustements pour amortissements & provisions

	31/12/2015	31/12/2014
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 015 669	1 856 235
Dotation aux provisions pour risques et charges		791 432
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	1 579 824	
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	46 575	556 723
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes débiteurs	(98 022)	(73 412)
Reprise sur provision pour dépréciation des créances		(137 795)
Total	3 544 045	2 993 183

Note 28. Variations des stocks

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Matières premières	1 244 660	1 119 306	(125 354)
Matières consommables & Emballages	172 418	296 081	123 662
Produits finis	4 188 838	1 587 609	(2 601 230)
Cheptel	4 108 678	3 642 594	(466 084)
Total	9 714 595	6 645 590	(3 069 005)

Note 29. Variations des clients

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Clients ordinaires	6 380 097	10 700 448	4 320 351
Chèques en caisses	457 673	1 099 463	641 790
Clients, effets à recevoir	280 910	825 631	544 721
Clients effets et chèques impayés	7 131 064	4 726 768	(2 404 296)
Clients Douteux	6 963 666	2 262 105	(4 701 561)
Chèques en garantie	1 117 415	2 558 604	1 441 189
Clients, factures à établir	734 985		(734 985)
Total	23 065 810	22 173 018	(892 793)

Note 30. Variation des autres actifs

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Fournisseurs débiteurs	2 902 680	4 109 431	1 206 751
Personnel avances et acomptes	58 125	51 616	(6 510)
Etat subvention à recevoir	27 300	27 300	
État impôt sur les bénéficiaires (excédent)	939 479	778 428	(161 051)
TVA déductible	129 597	68 781	(60 816)
Débiteurs Divers	774 302	309 586	(464 716)
Société RAVY	498 290	498 290	
Produits à recevoir	104 362	71 502	(32 860)
Charges constatées d'avance	54 953	113 092	58 139
Débiteurs parties liées (CVR, Nutritop)	512 853	954 711	441 858
Compte d'attente	657 536	722 536	65 000
Total	6 659 477	7 705 274	1 045 797

Note 31. Variations des comptes fournisseurs

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Fournisseurs d'exploitation	18 349 395	15 273 181	3 076 215
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	24 742	207 921	(183 179)
Fournisseurs d'Immobilisations	57 173	57 173	
Fournisseurs, factures non parvenues	2 708 645	3 492 384	(783 739)
Total	21 139 955	19 030 658	2 109 297

Note 32. Variations des autres passifs

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Avances clients	59 215	635 742	(576 527)
Personnel, rémunérations dues	234 988	574 826	(339 838)
Provisions congés à payer	241 741	336 443	(94 702)
État impôts et taxes	2 078 681	4 128 038	(2 049 357)
Actionnaires opérations sur capital	2 100	2 100	
Administrateurs jetons de présence	75 000	75 000	
CNSS	636 125	257 511	378 614
Créditeurs divers	156 716	396 499	(239 784)
Ristournes et avoir à établir	1 043 631	898 985	144 646
Provision pour risques et charges	1 911 105	2 146 290	(235 185)
Créditeurs parties liées (CVR, Nutritop, Avitop, Gallus)	372 607	371 376	1 231
Produits constatés d'avance	170 798		170 798
Total	6 982 707	9 822 812	(2 840 105)
Intérêts Courus sur emprunts	(141 399)	(57 364)	84 035
Total			(2 756 070)

Note 33. Les décaissements provenant des acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Logiciels	119 166	111 994	(7 172)
Fonds de commerce	508 418	508 418	
Droit au bail	45 248	45 248	
Concession marque et brevet	100 853	100 853	
Terrains	2 103 203	2 103 203	
Constructions	15 381 072	15 339 329	(41 742)
Matériels et outillages	14 112 523	13 667 100	(445 423)
Matériels Roulants	3 637 487	3 010 431	(627 056)
Equipement de bureau	237 973	221 476	(16 497)
Matériel Informatique	392 271	366 000	(26 271)
Installation Gle. Agencement Aménagements divers	1 715 992	1 635 106	(80 886)
Immobilisations corporelles en cours	889 513	794 848	(94 665)
Total	39 243 717	37 904 006	(1 339 711)
Financement par leasing			508 204
Total décaissements			(831 507)

Note 34. Encaissements des emprunts

	31/12/2015	31/12/2014
Encaissement crédit ATB	1 500 000	
Encaissement crédit BIAT		3 000 000
Encaissement crédit Attijari Bank		1 971 000
Encaissement crédits de gestion	4 300 000	1 831 024
Total	5 800 000	6 802 024

Note 35. Remboursements des emprunts

	31/12/2015	31/12/2014
Remboursement crédit Attijari Bank	(330 739)	(1 703 987)
Remboursement crédit Amen Bank	(214 286)	(214 285)
Remboursement crédit BIAT	(400 000)	(400 000)
Remboursement crédit ATB	(52 631)	0
Remboursement Leasing	(104 820)	(296 324)
Remboursement crédits de gestion	(1 441 189)	(188 670)
Remboursement de billets de trésorerie	0	(1 550 000)
Total	(2 543 665)	(4 353 266)

Note 36. Trésorerie

	31/12/2015	31/12/2014
Liquidités et équivalents de liquidités	22 228	64 392
Concours bancaires	(8 920 810)	(4 759 432)
Total	(8 898 582)	(4 695 040)

Note 37. Ajustement des données comparatives de l'exercice 2014 au niveau du tableau des flux de trésorerie

- La reprise de la dotation aux amortissements relative à la dépréciation des fonds de commerce n'a pas été présentée distinctement de la moins-value et a été présentée au niveau des flux de trésorerie parmi l'ajustement de la dotation d'amortissement. Le montant de la dotation s'élève à 41 078 dinars.

L'impact sur la moins-value est de 62 030 dinars et l'impact sur la rubrique décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations est de 103 108 dinars.

- Initialement l'état des flux comporte une rubrique " Revenus financiers non encore encaissés" qui représente les variations sur intérêts courus actifs et passifs. Après ajustement :

- la variation des intérêts courus actifs a été présentée parmi les variations des autres actifs pour 129 480 dinars.
- la variation des intérêts courus passifs a été présentée parmi les variations des autres passifs pour 92 030 dinars.

- Les variations de certains comptes de crédits de gestion étaient présentées parmi les encaissements d'emprunts au lieu des décaissements. Le retraitement a porté sur une valeur de 1 501 050 dinars.

Note 38. Engagements hors bilan

Libellé	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Engagements donnés		32 760 519	33 346 793
Hypothèques & Nantissements sur fonds de commerce	(1)	29 510 300	30 320 300
Cautions solidaires données :	(2)	1 300 000	1 300 000
Effets escomptés et non échus :	(3)	1 322 917	1 099 191
Garantie de rachat d'actions :	(4)	627 302	627 302
Engagements reçus		16 185 160	10 012 456
Engagements reçus des frères Lahmar	(5)	7 401 884	7 401 884
Engagements reçus Fethi, Rached et Imed Lahmar	(6)	468 988	468 988
Engagements reçus de Lahmar Holding	(7)	2 141 584	2 141 584
Garanties réelles reçues de débiteurs divers	(8)	6 172 704	

- (1) : L'évaluation des engagements hors bilan au titre des crédits long terme et court terme octroyés par les banques se basent sur les inscriptions au niveau des contrats de prêts en vigueur.
- (2) : Caution solidaire donnée à une banque au profit de la société Nutritop.
- (3) : Les escomptes d'effets sont alimentés par des lignes de crédit à court terme octroyées par les banques et qui sont par ailleurs couvertes par des garanties réelles.
- (4) : La société a garanti des souscripteurs au capital de la société AVITOP, en 2000 et 2001, pour le rachat des actions par eux souscrites. Lors de l'introduction de la SOPAT en bourse, les principaux actionnaires de la société, à cette date, s'étaient engagés à assumer ladite garantie de rachat. Mais à ce jour, et en l'absence d'un accord avec un des souscripteurs concernés, la SOPAT reste redevable de cette garantie, dont le montant réclamé par l'intéressé, s'élevait au 31 mars 2012, à 627 302 DT.
- (5) : Les principaux actionnaires de la SOPAT à la veille de son introduction en bourse, en 2007, Messieurs Fethi, Rached et Imed LAHMAR se sont engagés à prendre en charge tous les engagements hors bilan de la société à cette date qui se sont élevés à 7 401 884 DT.
- (6) : Messieurs Fethi, Rached et Imed LAHMAR se sont engagés à prendre en charge les produits financiers du prêt accordé à la société Nutritop qui s'élèvent à cette date à 468 988 dinars
- (7) : Il s'agit au départ d'un nantissement de la participation de la SOPAT dans le capital des sociétés Nutritop, Avitop et Logitop. Après la cession des dites participations à la société Lahmar Holding, un droit de suite est conféré par la force de la loi aux banques.
- (8) : Il s'agit de garanties réelles, hypothèques et cautions solidaires reçues des clients et éleveurs de cheptel, en garantie de leurs dettes envers la société.

Note 38. Informations sur les parties liées

GALLUS

La SOPAT a émis au cours de l'exercice 2015 des billets de trésorerie souscrits par sa société mère GALLUS, la charge financière afférente à ces billets s'est élevée au 31 décembre 2015, à 66 161 dinars. Le solde des billets de trésorerie à la même date s'élève à 4 000 000 dinars.

La SOPAT a acquis au cours de l'exercice 2015, du poulet vivant auprès de sa société mère GALLUS pour une valeur de 7 885 910 dinars.

La SOPAT a vendu à la société GALLUS au cours de l'exercice 2015, des aliments pour bétail pour une valeur total de 1 263 119 dinars.

La SOPAT a également vendu à GALLUS, des poussins vivants pour une valeur de 18 511 dinars.

Centrale de Viandes Rouges (CVR)

La SOPAT a avancé à la société CVR, depuis 2012, un montant de 100 000 dinars, ce montant a été imputé sur des factures de congélation et de ventes de viandes rouges pour une valeur de 78 580 dinars.

La SOPAT a soustraité auprès de la société CVR la congélation et le stockage de produits finis, la charge de l'exercice 2015 est de 50 685 dinars.

La SOPAT a supporté les charges de fonctionnement de la société CVR, au cours de l'exercice 2015, à hauteur de 46 472 dinars.

La SOPAT a également avancé, au cours des exercices antérieurs, un montant de 323 131 dinars au titre d'avances sur acquisition d'immobilisations.

La SOPAT a une créance sur la société CVR depuis l'exercice 2013, d'un montant de 49 215 dinars.

MEDIGRAIN

La SOPAT a acquis auprès de la société MEDIGRAIN, partie liée, de la matière première pour une valeur de 20 318 986 dinars.

ACN

La SOPAT a acquis auprès de la société ACN, partie liée, de la matière première pour une valeur de 3 746 319 dinars.

Note 30. Evénements postérieurs

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2015, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 12 993 750 dinars à 18 191 250 dinars. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 3 juin 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.